



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 mars 2026

La France et le Québec renforcent leur coopération en matière de souveraineté numérique de l'administration publique

Stéphanie Schaer, directrice interministérielle du numérique (DINUM) et CIO France, et Stéphane Le Bouyonnec, sous-ministre de la Cybersécurité et du Numérique du Québec, ont signé hier, en présence du ministre Gilles Bélanger, une déclaration d'intention relative à la souveraineté numérique. Cette signature est le fruit plusieurs années d'échanges et de travaux communs entre les deux administrations, initiés dès 2023 dans le cadre d'un partenariat entre la DINUM et l'Académie de la transformation numérique de l'Université Laval.

Une coopération portée au plus haut niveau politique

Soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, cette déclaration d'intention s'inscrit dans la continuité de la relation bilatérale établie entre la France et le Québec, qui a connu une impulsion décisive en 2025 avec l'intensification de leurs échanges, notamment autour des enjeux de cloud souverain, d'intelligence artificielle et d'outils collaboratifs. La visite du Premier ministre québécois François Legault en France à l'occasion de VivaTech en juin 2025 avait constitué une étape marquante, traduisant au plus haut niveau politique la volonté commune de structurer cette coopération.

La souveraineté numérique de l'État : une ambition partagée

La déclaration d'intention couvre cinq domaines prioritaires : les environnements numériques de travail et les outils collaboratifs souverains, l'identité numérique et l'interopérabilité entre États, le déploiement de l'intelligence artificielle au sein des administrations, les infrastructures numériques garantissant l'autonomie stratégique de l'État, ainsi que le renforcement des compétences numériques des agents publics.

Une vision commune du numérique public

À travers ce cadre formalisé, la France et le Québec affirment une vision commune du numérique public : des services utiles, accessibles et sécurisés, au service des citoyens comme des agents, respectueux de la souveraineté, de la langue et des valeurs qui leur sont partagées.

« Préserver la souveraineté numérique de l'État suppose de fonctionner par alliance, avec des partenaires qui partagent nos valeurs et nos ambitions. La coopération que nous formalisons avec le Québec s'est construite dans la durée, avec rigueur et confiance mutuelle. Elle illustre ce que peut produire une coopération francophone ambitieuse : des outils mutualisés, des expertises croisées et une capacité à peser collectivement face aux défis que pose la transformation numérique des administrations publiques. » Stéphanie Schaer, directrice interministérielle du numérique (DINUM).

« Dans un contexte où les choix technologiques ont des impacts directs sur la sécurité, la confiance et la capacité d'agir de l'État, le Québec fait le choix d'une souveraineté numérique concrète. L'entente conclue avec la France s'appuie sur une relation de longue date et nous permettra d'accélérer des chantiers clés — des environnements de travail souverains à l'identité numérique, en passant par une intelligence artificielle déployée de façon responsable. En misant sur la complémentarité de nos expertises, nous renforçons notre autonomie stratégique et la protection des données, au bénéfice de la population et des administrations publiques. » Gilles Bélanger, ministre de la Cybersécurité et du Numérique du Québec

À propos de la direction interministérielle du numérique (DINUM) : La DINUM a pour mission d'élaborer la stratégie numérique de l'État et de piloter sa mise en œuvre. Elle accompagne les projets numériques de l'État, au service des priorités gouvernementales et dans le souci d'une amélioration de l'efficacité de l'action publique.

[En savoir plus sur numerique.gouv.fr](https://numerique.gouv.fr)

À propos du ministère de la Cybersécurité et du Numérique du Québec : Le ministère de la Cybersécurité et du Numérique du Québec a pour mission d'assurer la transformation numérique de l'administration publique québécoise, de renforcer la sécurité de l'information gouvernementale et de favoriser le développement d'une économie numérique prospère et souveraine. Il coordonne les orientations stratégiques en matière de numérique et de cybersécurité pour l'ensemble des ministères et organismes publics du Québec.

[En savoir plus sur cyber.gouv.qc.ca](https://cyber.gouv.qc.ca)



Contact presse :

Direction interministérielle du numérique : Floriane Beaudron, cheffe de la mission Communication
06 10 60 41 19 / floriane.beaudron@modernisation.gouv.fr

Ministère de la Cybersécurité et du Numérique du Québec : Juliette AYACHI, Attachée de presse
001 977 9913 / medias@mcn.gouv.qc.ca